



## REGLEMENT INTERIEUR

Année 2025-2026

**Métamorph'Oz** est une association loi 1901, gérée par une équipe de bénévoles constituée d'une présidente, d'un trésorier, d'une secrétaire et d'une vice-secrétaire et d'administrateur(s). Elle a pour objet le bien-être au quotidien et l'épanouissement personnel, et s'adresse aux particuliers de tout âge (enfants, adolescents, adultes) et aux professionnels.

### Modalité d'inscription

Les inscriptions se font normalement en début d'année, lors du forum des associations et au courant du mois de septembre.

Les inscriptions restent cependant ouvertes en cours d'année en fonction des places disponibles et sous réserve de l'accord de l'animateur responsable de l'activité. Le tarif facturé est alors calculé au prorata du nombre de séances restant à faire.

Les nouveaux adhérents peuvent demander un cours d'essai avant de procéder à l'inscription définitive (gratuit en septembre-octobre).

### Adhésion annuelle

Une adhésion est demandée par année scolaire, par personne et pour tous les types d'activités (cours hebdomadaires, ateliers, stages, conférences...). Cette adhésion est nominative, obligatoire et ne peut bénéficier d'aucune réduction.

Son montant est fixé pour l'année scolaire 2025-2026 à 25 euros.

### Obligations sanitaires

L'association est tenue d'appliquer les différentes mesures et normes sanitaires imposées par la réglementation et les décrets (« Pass sanitaire », gestes barrières, jauge...) destinés aux ERP X (Établissements recevant du public – Équipement sportif couvert).

### Lieu

Les cours ont lieu à Bailly (78870) au 3 parc des Fontenelles. Cependant, les activités pourront être assurées dans d'autres locaux.

En cas d'état sanitaire d'urgence ou interdiction formelle de cours en présentiel, les cours seront assurés à distance via la plateforme Zoom.

### Tarifs

#### COLLECTIFS :

Cours d'essai : 10€ déductible si inscription (gratuit en septembre et octobre)

Cours à l'unité : 20€

#### Cours hebdomadaires : 30 cours

1<sup>er</sup> cours : Adulte (1h) : 320€ ; Adulte (1h15) : 350€

#### Réduction sur le tarif du 1<sup>er</sup> cours hebdomadaire :

10% à partir de 2 membres de la même famille (parents/conjoint/enfant vivant dans le même foyer)

10% pour les étudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatif)

10% pour les adhérents de moins de 18 ans participant à des cours adultes

15% sur le 2<sup>ème</sup> cours hebdomadaire, 30% sur le 3<sup>ème</sup> cours (**pour une même personne**)

**Les réductions ne sont pas cumulables.**

D'autres abonnements spécifiques ou ponctuels existent – Se renseigner auprès du bureau.

#### SEANCES SUR RENDEZ-VOUS : Individuelles ou à 2, 3, 4 personnes

Séance 1h : **60€** (1 personne) puis **5€** par personnes supplémentaires

ATELIERS : 1h00 : 20€ puis **5€** par ½ heures supplémentaires

Des ateliers exceptionnels (tarifs particuliers) peuvent avoir lieu en cours d'année.

Annulation : tout cours ou atelier non annulé 24h à l'avance est dû.



## **Règlement**

Les participations financières sont à payer avant toute entrée dans les activités.

Elles sont annuelles (période scolaire en cours).

Le règlement peut se faire en 1 fois en espèces ou par chèque ; ou en 3 fois par chèque, le premier encaissé immédiatement, les 2 autres les mois suivant.

Les cours particuliers sont à régler à la fin de chaque cours.

Les chèques sont à établir à l'ordre de METAMORPH'OZ (sauf pour les cours particuliers).

Les chèques ANCV ne sont pas acceptés.

## **Remboursement**

Toute année commencée est due. Le remboursement de l'adhésion ne pourra avoir lieu pour quelque motif que ce soit (y compris le passage des cours en distanciel-zoom). En cas d'arrêt définitif d'une activité en cours d'année, un remboursement partiel peut être obtenu sur demande. Cet arrêt devra cependant être justifié par un cas de force majeure (maladie, déménagement) sur fourniture d'un justificatif. Le calcul du remboursement se fera à réception de la demande et de manière non-rétroactive.

## **Effectif**

Les activités ne peuvent fonctionner qu'avec un nombre minimum de participants. Nous nous réservons le droit d'annuler un cours ou un atelier qui n'atteindrait pas cette participation minimale.

## **Calendrier**

Début des cours : lundi 15 septembre 2025

Fin des cours : le samedi 6 juin 2026

**30 cours *minimum*** seront assurés pour les activités hebdomadaires (année complète).

Habituellement, il n'y a pas de cours :

- les jours fériés et les longs ponts : les cours seront reportés dans le calendrier (entre le 8 juin et le 4 juillet 2026)
- pendant les vacances scolaires mais des stages peuvent être organisés par les responsables des activités.

Ateliers, stages, conférences seront organisés tout au long de l'année. N'hésitez pas à consulter le calendrier sur le site internet.

## **Horaires**

Les cours commencent à l'heure. Merci d'être ponctuel ou à défaut, de vous installer silencieusement.

Les cours adultes durent 1h00 ou 1h15, les cours ados/enfants 1h00.

## **Absences**

En cas d'absence prévue, prévenir votre professeur directement. Le bureau de l'association ne gère pas la transmission de ces informations aux professeurs.

Les cours manqués ne sont pas rattrapables.

## **Certificat médical**

Un certificat médical de non contre-indication doit être fourni pour participer aux activités yoga, pilates et gym. Toute pathologie, maladie ou douleur découverte lors de l'année scolaire devra être signalée, par écrit. Le professeur ne pourra être tenu responsable de l'aggravation d'une pathologie, maladie ou douleur non signalée.

## **Responsabilité en cas d'accident**

L'association décline toute responsabilité pour tout accident qui surviendrait en dehors des heures d'activités encadrées, à toute personne, adhérente ou non.

## **Droit à l'image**

Des photos des adhérents, prises lors des activités et manifestations peuvent être utilisées dans le cadre de l'association et des publications municipales. Une autorisation vous sera demandée lors de votre inscription.

**Tenue et matériel** : Prévoir une tenue confortable et un tapis.

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours de leur enfant afin de ne pas perturber le déroulement des séances (sauf autorisation exceptionnelle).